



Reconnaissance AEAJ N° 24345

Titulaire

Protector Profil GmbH
Riedthofstrasse 184
8105 Regensdorf
Schweiz

Fabricant

-

Groupe

261 - Constructions et systèmes de construction

Produit

PROTEKTOR SCHACHTWAND V-CW 50/25+12.5

Description

Paroi à montants métalliques pour gaines techniques, avec plaques en fibres minérales FLUMROC FPI 38 (50mm, 38kg/m³), recouvertes d'un côté de plaques GKF SINIAT (25mm, 835kg/m³) et de plaques GKB-Platten SINIAT (12.5mm, 708kg/m³), E=88mm

Utilisation

EI 120-RF1
Htest=3000mm
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

MPA, Stuttgart: Rapport d'essai '902 3712 000/Bg' (03.07.2012), Rapport d'expertise '902 7585 000' (25.04.2014)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1364-1

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 120

Durée de validité

31.12.2023

Date d'édition

13.09.2018

Remplace l'attestation du

17.12.2014

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:1999, chapitre 13.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes, du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité.

- Diminution de la hauteur.
- Augmentation de l'épaisseur du mur.
- Augmentation de l'épaisseur des matériaux constitutifs.
- Diminution des dimensions linéaires de plaque(s) ou de panneau(x) mais pas de son épaisseur.
- Diminution de l'espacement des montants.
- Diminution des entraxes des fixations.

EXTENSION EN LARGEUR

Il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été essayé avec une largeur nominale minimale de 3m et avec un bord vertical libre.

- Exigence remplie: B_{max} =illimitée

EXTENSION EN HAUTEUR

Lorsque la hauteur des constructions était de 3m au minimum lors de l'essai, il est permis de l'augmenter jusqu'à 4m dans les conditions suivantes :

- si le déplacement latéral maximal de l'élément d'essai n'a pas dépassé 100mm ;
- les jeux d'expansion sont augmentés proportionnellement.
- Exigence remplie: H_{max} =3000mm